

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il bien répondre à cette question?

L'hon. M. Laing: Je serais fort étonné qu'il s'agisse d'une question à laquelle je dois répondre ou qu'elle soit même recevable.

M. MacInnis (Cap-Breton-Sud): Un autre Orateur.

L'hon. M. Laing: On s'occupe de la préparation de ce bill depuis déjà quelque temps et plus d'une version a été imprimée.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, me serait-il permis de poser une nouvelle question au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales afin de lui demander si des avant-projets quelconques des bills, concernant les modifications à la loi sur le Yukon et à la loi sur les Territoires du Nord-Ouest dont il vient de parler, ont été distribués en dehors de la Chambre ou de son ministère?

L'hon. M. Laing: Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je pose directement la question au ministre: est-ce que des exemplaires de ce bill, non déposés à la Chambre, ont été mis entre les mains de membres du Conseil du Yukon et se trouvent-ils à l'heure actuelle...

M. Nielsen: Il s'agit du Conseil des Territoires du Nord-Ouest.

Le très hon. M. Diefenbaker: Du Conseil des Territoires du Nord-Ouest. Je m'excuse, monsieur l'Orateur. Je dois être précis, je le sais, si je veux savoir la vérité. N'est-il pas vrai qu'on a adopté à ce sujet une ligne de conduite fautive et que le bill a été mis entre les mains des membres de ce conseil avant d'être déposé à la Chambre?

L'hon. M. Laing: J'en serais étonné, mais j'irai aux renseignements.

Le très hon. M. Diefenbaker: Très bien. Vous verrez que c'est vrai.

AIR CANADA

WINNIPEG—LE RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LE CENTRE D'ENTRETIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Pourrait-il nous dire si le rapport de l'enquête Thompson concernant le centre d'entretien et de remise en état d'Air Canada à Winnipeg a été reçu et, le cas échéant, quand il sera publié?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai mis tant de soin à éviter même l'ombre d'une intervention auprès de la Commission que je n'ai même pas communiqué avec le commissaire au sujet de la remise de son rapport. La rumeur indique toutefois que cela ne devrait pas tarder.

LES PENSIONS

MESURE CONCERNANT LES RÉGIMES PRIVÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, vendredi dernier, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre m'a demandé ce que le gouvernement avait l'intention de faire au sujet d'une mesure concernant les régimes privés de pension. En réponse, je puis lui dire que la situation est la même qu'à l'époque où mon prédécesseur a répondu à une question semblable le 10 mars dernier. Les provinces prennent beaucoup plus de temps que nous ne l'avions prévu à adopter une loi à ce sujet et nous en tenons compte pour ce qui est de préparer notre propre loi.

Il m'a demandé également ce que renfermerait la mesure. Il ne conviendrait pas que je réponde à une pareille question maintenant ou que je m'aventure plus loin que l'ancien ministre des Finances qui a décrit la nature générale du bill à l'honorable député le même jour, soit le 10 mars, et dans une réponse ultérieure à la question n° 2871.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire. Dois-je comprendre, d'après ce que vient de dire le ministre, que l'institution de mesures législatives fédérales en ce domaine devra attendre l'adoption de mesures semblables dans toutes les provinces?

L'hon. M. Sharp: Pas du tout, monsieur l'Orateur. Nous allons de l'avant dans la préparation de notre mesure législative, mais la rédaction se ressent de la lenteur relative des provinces dans l'élaboration de leurs propres mesures et du désir du gouvernement fédéral de proposer un projet de loi semblable à ceux des provinces.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Finances si l'on a envisagé le cas des compagnies, comme le Pacifique-Canadien et le National-Canadien, qui comptent des employés dans des provinces ayant déjà adopté des mesures législatives. Ces compagnies et leurs employés seront-ils protégés par ces mesures provinciales ou devront-ils attendre l'adoption de mesures par le gouvernement fédéral?